

Fête du 4 au 8 mai communale

Défilé et retraite aux flambeaux : samedi 6 mai.
Départ à 20h30, avenue Thiers.

Fête foraine : du jeudi 4 au lundi 8 mai, dès 14h,
Stade Marinette et Marcel Platerrier, place du 8 mai 1945.

